

# L'économie sociale dans le monde. Un questionnement sur sa manifestation en Afrique

**MOUSTAPHA SOUMAHORO**

*Professeur adjoint  
Département de géographie  
Université Laurentienne  
msoumahoro@laurentienne.ca*

## INTRODUCTION

Aujourd'hui, partout dans le monde, des expériences inédites d'économie solidaire ont surgi (Favreau et Fréchette, 2002). Elles ne sont pas, loin s'en faut, l'œuvre d'initiatives spontanées et leurs évolutions historiques se couplent avec celle de la société. Aujourd'hui plus qu'hier, l'économie sociale, qui a la capacité d'intégrer à la fois la dimension sociale et la dimension non marchande dans l'économie, constitue une autre option crédible pour remplacer l'économie libérale.

La prise de conscience de l'importance de l'économie sociale, qu'on observe ici et là, et qui s'inscrit dans une dynamique plus globale et internationale, a eu des répercussions en Afrique. L'économie sociale a fait son apparition et cohabite avec l'économie « domestique » locale. Toute cette dynamique d'initiatives et d'actions, autant dans le monde qu'en Afrique, participe à l'édification d'une autre alternative crédible de développement qu'il importe de comprendre, de scruter pour en saisir les manifestations afin de camper sur ses réelles chances de se développer en Afrique.

La réflexion actuelle tente, a priori, de répondre à cette préoccupation. Dans un cadre plus particulier, l'intérêt, ici, porte sur la compréhension de l'économie sociale mais surtout de sa manifestation en Afrique qui constitue un espace propice de ques-

tionnement des nouveaux modes de développement qui ont cours un peu partout dans le monde. L'Afrique réunit-elle toutes les conditions nécessaires à un épanouissement de l'économie sociale ? Dans le cas contraire, existerait-il une liste de conditions à remplir ? Dans ce contexte de questionnement, pour que l'économie sociale devienne une alternative et un enjeu de développement en Afrique comme souhaités par beaucoup de praticiens et théoriciens de la discipline, il s'avère nécessaire de porter la réflexion sur la place de l'économie sociale dans la réalité économique et sociale de l'Afrique, de faire un exercice de clarification des concepts de base qui entourent l'économie sociale, l'économie populaire et le secteur informel, de clarifier le rapport entre les États africains et l'économie sociale, de combattre des stéréotypes et d'évaluer les risques encourus par ce secteur d'activité en Afrique.

## **L'ÉCONOMIE SOCIALE : UNE RÉALITÉ QUI TARDE À SE CONCRÉTISER EN AFRIQUE ?**

D'abord, les initiatives d'économie sociale peuvent être vues comme les « filles » de la nécessité, c'est-à-dire d'un rapport social qui, à l'origine, était défavorable aux populations engagées dans ces initiatives. Cette réalité, si elle est à mettre sur le compte de la généralité, au Sud et particulièrement en Afrique, prend une proportion significative. Les gens s'organisent principalement parce que leurs structures économiques ont été balayées, l'économie sociale étant alors perçue comme « la manifestation d'une lutte contre un ordre économique marchand vecteur d'inéquités ». Dans certaines régions de l'Afrique, les pratiques d'économie sociale se situent au cœur des dynamiques de la transformation sociale accélérée. L'économie sociale traduit l'échec du modèle néolibéral et met en lumière les innovations portées par des secteurs et acteurs ayant évolué en marge du système dominant (Fall et Gueye, 2003).

Dès lors, même si le concept d'économie sociale fait son chemin dans le contexte européen et américain depuis une décennie ou deux, il n'est pas encore entré dans les usages en Afrique. Il ne fait pas partie du discours des acteurs du développement pourtant assez marqué par l'influence des courtiers du développement, ces intermédiaires habiles dans la captation et la diffusion de concepts nouveaux, attrayants et susceptibles de faciliter la mobilisation de l'aide au développement. Néanmoins, les pratiques d'économie sociale occupent une grande partie de la population active des villes et des campagnes. Elles sont appelées autrement, par exemple, l'économie populaire, l'économie réelle ou l'économie informelle (Fall et Gueye, 2003). En Europe et en Amérique, évoluer dans le secteur informel signifie être marginal par rapport à un système économique et social très formaliste qui a le monopole de la norme. En Afrique, elle répond à une stratégie de nécessité et à une stratégie de survie dans le cadre d'une dynamique sociale intégrée. Elle couvre un champ limité et exclut

les initiatives des mouvements sociaux (syndicats, mouvements de femmes, coopératives, etc.). La réussite relative de l'économie sociale en Afrique repose avant tout sur une capacité des individus et du groupe de prévoir les évolutions tout en gardant la souplesse dans les stratégies. L'économie sociale par exemple a toujours été celle du partage et de l'accumulation mais aussi des plus-values symboliques (Fall et Gueye, 2003).

En partant des constats ci-dessus énumérés, pour que l'Afrique contribue de façon notoire à l'émergence et à la construction de l'autre mondialisation ou d'une mondialisation alternative à celle du néolibéralisme, deux conditions doivent être remplies. La première, c'est la reconnaissance par les uns et les autres de l'économie populaire africaine comme la voie incontournable de la croissance intérieure et d'un développement alternatif dans les États d'Afrique. À cet égard, les organisations d'économie populaire doivent avoir des bases solides pour jouer efficacement leur rôle dans la perspective d'un développement alternatif à la « faillite du développement par le haut ». La seconde condition, c'est la définition de nouvelles relations entre les organisations d'économie populaire du Nord et du Sud, dans divers domaines : coopératives, mutuelles, associations, groupements, etc. Ces nouvelles relations doivent dorénavant être fondées sur l'expression de la solidarité, c'est-à-dire le sentiment de justice partagée ou des intérêts réciproques. Il nous faut rompre avec les relations Nord-Sud inspirées par la charité classique de l'aide au développement (Assogba, 2003). Toutefois, la question de l'économie sociale en Afrique doit être revisitée et clarifiée afin d'éviter les confusions qui peuvent être préjudiciables non seulement à l'économie sociale dans son processus d'expansion mais aussi aux économies traditionnelles comme le secteur informel et l'économie populaire avec lesquelles elle entre en conflit ou qu'elle complète.

## **LE SECTEUR INFORMEL, L'ÉCONOMIE POPULAIRE OU L'ÉCONOMIE DE LA « DÉBROUILLARDISE », L'ÉCONOMIE SOCIALE : UNE NÉCESSITÉ DE CLARIFIER LES CONCEPTS S'IMPOSE**

Parler de l'économie sociale en Afrique amène nécessairement à se poser la question de la similitude conceptuelle entre la représentation qu'en ont les Occidentaux et la représentation qu'en ont les Africains. L'objectif ici est d'éviter de prendre l'ombre pour la proie. L'économie sociale est-elle l'économie populaire ou, encore, correspond-elle à l'économie informelle ? L'économie sociale serait-elle une forme mieux adaptée de l'économie informelle ou populaire au contexte moderne occidental ? L'économie sociale serait-elle une économie populaire version occidentale ? Concernant l'Afrique, ces questions méritent d'être posées afin d'éviter de créer un parallélisme des discours qui aura du mal à s'adapter à la configuration actuelle de l'économie non officielle. En Afrique,

l'économie sociale ne fonctionne pas sur le même mode opératoire que dans les pays du Nord. La similitude entre le Nord et le Sud sur le volet social et non marchand de ce type d'économie cède le pas à une divergence au sujet des caractéristiques, de l'environnement social, des motivations et stratégies des acteurs et des appuis institutionnels. La « diplomatie des termes » amène à parler aisément, en Afrique, d'économie sociale tout en faisant allusion à l'économie populaire ou à l'économie informelle. Il faudra adopter une démarche cohérente qui exclut un flou conceptuel préjudiciable à l'économie sociale.

Tout compte fait, il est difficile de parler d'économie sociale dans les pays du Sud où le concept, comme tel, est encore relativement peu utilisé. En revanche, depuis une vingtaine d'années, le concept de « secteur informel » a concentré l'attention de nombreux acteurs dans le « monde du développement » et a été à la source d'une abondante littérature (Fonteneau, Nyssens et Fall, 1999). Cependant, l'ajustement structurel un peu partout en Afrique ainsi que l'essoufflement de l'État et de l'économie structurée ont fait prendre conscience de l'importance des opérateurs de l'informel qui avaient été les laissés-pour-compte des politiques de développement économique et renforcé son aura au sein des masses populaires rurales et urbaines africaines. Aujourd'hui, on assiste au grossissement de ce qui était confiné. À la différence des pays du Nord, l'informel devient le secteur massif qui émet les normes et impose son mode d'être à l'économie formelle. Cette économie n'est plus seulement celle de la débrouille, caractérisation confrontant le discours visant à la rendre périphérique et précaire alors qu'elle est très diverse. Le secteur informel concentre à la fois l'économie de survie et des dynamiques importantes de création de richesses. Dans cette forme d'économie, l'accumulation n'a de sens que si elle produit des richesses à redistribuer et permet un deuxième type d'accumulation, celle du capital social. La reconnaissance dans le groupe d'appartenance est l'objectif final. En outre, il s'agit d'un secteur dont l'impact peut être mesuré aussi bien en termes d'emplois et de profits que de plus-values sociales, symboliques, etc. (Fonteneau, Nyssens et Fall, 1999). Aujourd'hui, il existe un fort courant de pensée qui reconnaît dans le secteur informel les capacités motrices propres au tiers secteur en Afrique. Dans cette perspective, certains auteurs et praticiens emploient le terme d'économie populaire comme synonyme d'économie sociale, du tiers secteur ou d'économie solidaire (Assogba, 2003). En effet, au cours des premières décennies d'aide au développement de l'Afrique, les experts en la matière n'ont presque pas fait référence à l'économie populaire. Ce n'est que dans les années 1980, avec l'imposition des plans d'ajustement structurel (PAS) par les institutions de Bretton Woods, que l'économie sociale ou populaire est devenue un champ d'étude et de recherche pour quelques rares chercheurs africains et africanistes (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999; Develtere, 1998). Pourtant, cette économie populaire ou informelle a une histoire qui tire

son essence dans la résistance de l'Afrique profonde à la voie « escamotée » du développement dans laquelle les États postcoloniaux et leurs métropoles du Nord ont engagé les peuples africains (Assogba, 2003).

En résumé, le terme d'économie populaire est utilisé pour désigner l'expansion de nombreuses petites activités productives et commerciales qui se développent selon une autre logique que celle du monde capitaliste même si elles sont encerclées par ce dernier : travail indépendant, microentreprises familiales, coopératives, artisans organisés, etc. On peut distinguer deux grandes catégories d'activités d'économie populaire. Une première catégorie regroupe les initiatives individuelles et les stratégies ponctuelles d'assistance. Une deuxième catégorie comprend les initiatives socioéconomiques portées par des groupes dont la taille dépasse le cadre d'une seule famille, et dont les biens et services sont destinées à un nombre relativement important de personnes ou à une collectivité plus large (Assogba, 2003). Contrairement à ce qui se passe dans les entreprises capitalistes, la catégorie dominante des entités de l'économie populaire n'est pas constituée par ceux qui apportent le facteur capital mais plutôt par ceux qui apportent le facteur travail. Toutefois, au cours des deux « décennies perdues » pour le développement de l'Afrique (1960-1980), la « socioéconomie » africaine de survie a connu de petits changements structurels pour se transformer, ici et là, en une véritable économie populaire couvrant divers secteurs de la vie en société, répondant, tant bien que mal, aux besoins essentiels des individus, améliorant les conditions de vie des groupes dans les zones rurales et urbaines. Cependant, en raison du peu de reconnaissance et du très peu de place politique accordée à son rôle dans le processus du développement, l'économie populaire enracinée dans l'historicité de l'Afrique se trouve « bloquée » comme stratégie capable d'améliorer progressivement les conditions d'existence et de contribuer au développement des peuples africains (Assogba, 2003).

Alors, si l'on veut retracer les origines de l'économie sociale (dans son acception moderne) en Afrique, il faut reconnaître que c'est « au cœur des communautés locales que sont nées et se sont développées de multiples formes traditionnelles d'entraide et de solidarité, notamment pour faire face à des événements sociaux particuliers et coûteux comme l'organisation de funérailles, un mariage, une naissance, etc. » (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999, p. 17) et que c'est au cœur des communautés locales qu'il faut aller chercher les fondements de l'économie sociale. Car, en Afrique, l'économie sociale est avant tout un instrument de formation des groupes et de leurs identités.

Dans le contexte africain qui est le nôtre, les analyses opposent à l'accumulation monétaire, qui caractérise l'économie capitaliste basée sur l'échange, une accumulation « relationnelle », régie par le principe de réciprocité. L'unité économique de base n'est plus le ménage ou l'entreprise ; on parle plutôt de réseaux sociaux en « grappes ». Les protagonistes investissent stratégiquement

en temps et en argent dans ces réseaux pour pouvoir «agrandir leur toile d'araignée sociale». Cependant, de nombreuses structures «classiques» d'économie sociale continuent à se développer dans les pays du Sud, spontanément mais aussi souvent à l'initiative ou avec l'aide d'intervenants extérieurs. Toutefois, la question de son enracinement dans le tissu socioéconomique africain ne peut pas faire l'économie d'une réflexion. Compte tenu de cette réalité, la diffusion du terme d'économie sociale ne peut se faire sans mener une réflexion sur les réalités particulières des différentes formes d'organisation en Afrique, formes d'organisation qui sont intimement liées au milieu dans lequel elles s'inscrivent. Tout comme l'économie sociale au Nord est apparue, au fil du temps, comme fille de la nécessité et de la cohésion sociale, l'économie populaire apparaît comme un espace où s'expriment «une demande de survie» et une «demande d'intégration porteuse d'une identité» ancrées dans des réseaux de familles, d'amis, de quartiers et de villages. Le risque est donc bien réel de voir perdurer une conception «résiduelle» tant de l'économie sociale que de l'économie populaire. Pour les sortir de leur cantonnement dans «un secteur d'insertion», il s'agit de reconnaître la pluralité des modes d'organisations socioéconomiques, ce qui passe par une prise en compte des trois pôles constitutifs de l'économie – le marchand, le non marchand et le non monétaire – ainsi que de leurs combinaisons multiples (Fonteneau, Nyssens et Fall, 1999). Peut-on faire de l'économie populaire ou informelle le fondement de l'économie sociale en Afrique? Tel semble être le défi qui peut être relevé en enracinant cette perspective dans le contexte historique propre à l'Afrique et surtout en évitant un saupoudrage avec les mécanismes de fonctionnements de cette économie sociale au Nord. Dissocier l'économie sociale et solidaire de l'économie populaire ou informelle en délimitant clairement le champ de compétence et d'intervention de chacune de ces économies peut-être aussi une option qu'il importe d'intégrer dans les réflexions et les débats qui ont cours tant au Nord qu'au Sud. Ces débats n'ocultent cependant pas les responsabilités des États africains à l'égard de l'évolution et du maintien, ou de la simple existence, de l'économie sociale dans l'univers africain.

## **LES ÉTATS AFRICAINS ET L'ÉCONOMIE SOCIALE : ÉTAT DÉMISSIONNAIRE OU INDIFFÉRENT ?**

Le problème qui se pose aujourd'hui est de donner davantage de visibilité et de place à ces formes alternatives d'économies, non libérales et non spéculatives, et d'inciter les responsables des politiques locales, régionales ou nationales à les accompagner, à les soutenir. Malheureusement, cette volonté politique pour un positionnement significatif de l'économie sociale comme pôle économique tarde à se manifester et met ainsi en exergue les critiques de la non-implication ou de la faible implication, voire de l'indifférence des États africains dans son processus d'émergence.

Les rapports de l'économie sociale avec les États ne semblent pas simples. Souvent, l'État est tenté par l'instrumentalisation alors que les entreprises exigent le partenariat. Il soutient volontiers les projets pilotes et les expérimentations alors que les entreprises plaident plutôt l'innovation et réclament une reconnaissance pleine et durable (Larose, 2002). L'État est tenté par des actions d'éclat, politiquement intéressées, tandis que les acteurs exigent des initiatives socialement et humainement viables. Ainsi, l'économie sociale semble être effacée des discours officiels des États africains qui l'assimilent volontairement ou involontairement à l'économie informelle avec laquelle ils s'accrochent facilement.

Tout compte fait, il n'y a pas de doute que la mise en place de politiques publiques en faveur de l'économie sociale est une nécessité pour sa construction et son épanouissement. La première raison en est assez simple et même primaire : car la reconnaissance et le soutien de l'État au développement de l'économie sociale ouvre un accès à des moyens financiers et autres possibilités pour agir. La réclamation du soutien de l'État n'est pas liée au fait que la pratique de l'économie sociale exige de la charité tandis que la « vraie » économie, l'économie capitaliste, n'a pas besoin du soutien de l'État (Neamtan, 2003). Ce qui, dans la réalité, n'est pas vrai ; il suffit de jeter un coup d'œil sur les énormes subventions octroyées aux grandes entreprises pour s'en convaincre soi-même. Même aujourd'hui, avec le discours néolibéral qui prétend vouloir réduire le rôle de l'État, l'entreprise privée continue à bénéficier d'un soutien important. Elle continue à influencer directement et indirectement, ouvertement et clandestinement, et cela, sans aucune gêne, les politiques publiques afin de maximiser ses profits tout en externalisant ses coûts sociaux et environnementaux. La construction d'une économie qui combat l'exclusion, qui respecte l'environnement, qui développe une citoyenneté active à travers l'autogestion et le contrôle démocratique, apporte à la société une contribution qui mérite une pleine reconnaissance et un soutien fort et durable de l'État (Neamtan, 2003) afin d'éviter de reléguer dans les marges l'économie sociale. Il est donc clair que le dépassement des cloisonnements et des rigidités institutionnels critiqués par les acteurs de l'économie sociale ne doivent pas entraîner un retrait de l'État, mais l'ouverture de celui-ci à la négociation et à la gestion partagée avec les réseaux de la société civile de manière à définir des normes et des statuts mieux adaptés aux initiatives tout en infléchissant les processus de répartition inégalitaires des richesses produites. Tout l'enjeu politique ici est d'éviter un développement de l'économie sociale par défaut pour pallier les restrictions budgétaires d'un État social dont la gestion obéit de plus en plus aux critères imposés par la concurrence internationale (AMRS, 2003) et qui, pour finir, présentera l'économie sociale comme un palliatif.

## **L'ÉCONOMIE SOCIALE COMME UN PALLIATIF : COMBATTRE LES STÉRÉOTYPES QUI ONT LA PEAU DURE**

L'économie sociale n'a pas que des adeptes, elle a aussi des adversaires. Elle est fréquemment prise, à tort, pour le secteur non lucratif ou le secteur bénévole. Évidemment, cela n'est peut-être qu'un simple obstacle culturel, mais trop souvent les incompréhensions entre groupes sociaux et les acteurs de l'économie sociale sont précisément dues à cette confusion. Pour certains, l'économie sociale est trop permissive et donc politiquement inacceptable en tant qu'alternative progressiste. Pour d'autres, l'économie sociale représente soit la privatisation, soit l'affaiblissement par l'économie sociale de services publics déjà existants. Tant que cela ne sera pas clarifié, il y aura des tensions entre les mouvements sociaux et l'économie sociale (Mendell, 2003) mais aussi entre l'économie sociale, le secteur public et le secteur privé. Toutefois, l'enjeu des politiques publiques – qu'il s'agisse d'un soutien technique, financier ou autre – dépasse rapidement celui des outils et moyens matériels. Car, si l'économie solidaire doit contribuer à la construction d'un autre monde, il faut également des politiques publiques qui reconnaissent les aspirations, la vision et les valeurs de l'économie solidaire et qui non seulement permettent son développement soutenu et durable, mais aussi admettent son caractère transformateur. Cette question est fondamentale et exige des acteurs de l'économie sociale une très grande vigilance. En effet, aujourd'hui, au fur et à mesure que le mouvement de l'économie solidaire se développe et gagne du terrain dans le domaine politique, il y a une forte pression dans un monde dominé par l'idéologie néolibérale de développer une approche des politiques publiques qui marginalise et confine l'économie sociale à une économie de pauvres, une économie qui vise à réduire ou ramasser les dégâts de l'économie néolibérale et non pas à la transformer (Neamtan, 2003). Une économie dont le rôle serait de contenir la grogne populaire et de diminuer les pressions sur les exclus (Proulx, 2001).

Cette vision réductrice, si elle se développe et s'enracine, peut jouer un rôle contre-productif en confinant l'économie sociale dans des actions palliatives d'un système économique qui est malade, tandis que, par l'action, il faudra constamment maintenir une perspective plus large. Dans ce domaine, comme dans le domaine de l'aide technique et de l'accompagnement des projets, il faut des politiques publiques pour soutenir les initiatives d'économie sociale. Mais ces politiques doivent absolument reconnaître le caractère particulier, démocratique et solidaire de ces initiatives et ne pas tenter de forcer le modèle d'entreprise sociale à se conformer à celui de l'entreprise privée à but lucratif. Ce qui veut dire, par exemple, qu'on ne peut pas calculer les rendements des entreprises d'économie sociale simplement sur un plan financier – au contraire, les politiques publiques doivent reconnaître le rendement social ou environnemental des actions initiées et permettre à ses entreprises de se développer



en tenant compte de toutes ces dimensions. Le défi à ce niveau est immense car tant qu'il n'aura pas été possible de développer et faire connaître des outils d'évaluation du rendement social et environnemental des actions, les pressions vont rester fortes pour juger les entreprises sociales suivant les mêmes critères que les entreprises capitalistes (Neamtan, 2003, p. 3).

Pour le secteur privé, d'une manière générale, l'économie sociale n'a de sens que dans une approche caritative. Peut-être que cette approche répond à une stratégie pour inciter à la banalisation de l'économie sociale et à l'enterrement d'une certaine idée de l'économie sociale et solidaire, alternative à la mondialisation libérale. Tout comme l'économie sociale au Nord, l'économie dite populaire en Afrique s'inscrit dans un contexte de crise généralisée du mode de régulation de la synergie État-marché. Mais les politiques mises en œuvre aujourd'hui, tant à l'égard de l'économie populaire en Afrique que de l'économie sociale au Nord, obligent trop souvent ces organisations à jouer un rôle résiduel. Si le rôle joué par l'économie populaire ou l'économie informelle dans l'atténuation de la pauvreté en Afrique est largement reconnu, une place particulière est loin de lui être reconnue et encore moins à l'économie sociale en émergence.

Dans les discours des officiels africains, les secteurs populaires, informels et aujourd'hui, l'économie sociale sont toujours des bénéficiaires potentiels du développement mais jamais de réels protagonistes de celui-ci. Dans ces conditions, les politiques prenant en compte l'économie populaire ou sociale la considèrent comme un moyen transitoire et précaire de lutte contre l'exclusion (Fonteneau, Nyssens et Fall, 1999) et non pas comme une alternative majeure capable d'influencer ou même de contrebalancer à long terme le modèle économique dominant. Dans un tel contexte, il importe de clarifier la place de l'économie sociale en Afrique afin de lui permettre de prendre pleinement l'espace d'initiative sociale libéré par l'État et le secteur privé en tant que partenaire à part entière dans le processus de développement et de création de richesses.

## **RÉDUIRE LES RISQUES ENCOURUS PAR L'ÉCONOMIE SOCIALE**

Même si, comme le disent bien Favreau et Fréchette (2002), la crise a libéré un espace inédit pour l'innovation et la transformation sociales, notamment dans la zone où le « social » et « l'économique » se superposent, force est de constater que le danger qui guette l'économie sociale est sa ghettoïsation. Elle sera ainsi coincée dans un espace sans perspective ni possibilité d'expansion extérieure au-delà de cet espace. Aussi, l'économie sociale sera, à la longue, dans l'incapacité d'investir ou de conquérir d'autres espaces, ou champs qui ne seront

pas facilement laissés par le pouvoir public (par générosité), avec lequel elle chasse sur le même « territoire », encore moins par le secteur privé qui voit d'un mauvais œil son existence et encore plus son évolution.

Les risques encourus par l'économie sociale sont, à certains niveaux, plus élevés. Dans les États africains, ils sont accentués par l'affaiblissement de l'État, la faiblesse de la réglementation, par le flou et l'absence totale de cadre institutionnel et juridique précis et propice à son émergence. Les risques pour les acteurs existent aussi, ils concernent plus les femmes impliquées dans l'économie sociale. Même si aujourd'hui les nouvelles activités offrent une perspective de sortie du travail domestique ou au noir pour les femmes qui le souhaitent, le risque est que les initiatives d'économie sociale dans lesquelles les femmes s'investissent ne parviennent pas à les sortir de la précarité en termes de niveau de revenu et de type d'emplois créés, permettant à l'État de gérer à moindre coût l'exclusion sociale (Alliance pour un monde responsable et solidaire ou AMRS, 2003). L'activité domestique, largement assurée par les femmes, participe à ce que l'on appelle le « capital social » d'une société, à savoir la qualité et la densité du tissu social. Le paradoxe est que les possibilités d'un développement socioéconomique durable dépendent de la richesse des activités non monétaires dont la logique n'obéit ni à la maximisation du profit, ni à l'accumulation du capital. Sans le minimum de confiance, de civilité et de réciprocité appris dans les réseaux familiaux et amicaux, aucun échange économique n'est réellement possible. Les tontines qui s'inscrivent dans des réseaux de parenté et d'amitié en sont les preuves évidentes ainsi que les petites associations communautaires qui naissent dans les quartiers populaires ou les associations d'entraide dans les villages. Aujourd'hui, les milieux économiques construisent leur richesse en puisant dans ce « bien particulier » qu'est le « lien social » comme si cela était une ressource inépuisable qui n'a pas de prix. Cette ignorance du rôle fondamental de l'économie non monétaire au développement rend invisibles les efforts consentis et dévalorise une bonne partie du travail des femmes dans la société (AMRS, 2003) d'une manière générale mais plus particulièrement en Afrique. L'absence de mécanisme ou d'outil d'évaluation pertinent susceptible d'intégrer le capital social dans la dynamique qui soutient, aujourd'hui, l'économie sociale risque d'être à long terme un handicap majeur à son épanouissement.

## **CONCLUSION**

La mondialisation telle qu'elle se manifeste aujourd'hui engendre chaque jour plus de tensions et de déséquilibres, se muant trop souvent en une « globalisation des externalités négatives ». Les effets pervers sont nets : les coûts liés à la mise en place du nouvel ordre économique mondial laissent des pays, des régions entières totalement démunis, avec un impact de plus en plus irréversible

sur l'environnement et les communautés locales, accroissant les risques et les tensions de toutes sortes. D'autres voies, comme l'économie sociale, émergent et évoluent parallèlement à la pensée dominante d'économie libérale. Cette voie peut-elle constituer une alternative et un enjeu de développement en Afrique? Il est très tôt pour répondre à cette question même si un ensemble de signaux sont fort encourageants. Cependant, l'évolution de l'économie sociale et son positionnement comme une alternative butent contre des réalités sociales, institutionnelles et conceptuelles qu'il faudra nécessairement affronter. Premièrement, il faudra inscrire la question de l'économie sociale dans les réalités sociales et quotidiennes des Africains en évitant de faire du « copier-coller » de l'économie sociale telle qu'elle est perçue et vécue au Nord dans les pays du Sud et en particulier africains; deuxièmement, définir clairement la place et le rôle des États africains dans l'émergence et la consolidation de l'économie sociale; troisièmement, clarifier, autant pour les praticiens et les théoriciens du Nord et du Sud, les concepts d'économie sociale, d'économie informelle. Il s'agit, en fait, d'éviter des débats qui ne feront pas nécessairement avancer la cause de l'économie sociale encore moins celle de l'économie informelle ou populaire. C'est là que réside tout l'enjeu pour l'économie sociale: être capable de se positionner comme une autre voie de développement pour l'Afrique.

## Bibliographie

- ALLIANCE POUR UN MONDE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE – AMRS. « Rôle et place des femmes dans le développement de l'économie solidaire », Pôle de socioéconomie solidaire. En ligne : <[www.socioeco.org/text/femmes.html](http://www.socioeco.org/text/femmes.html)>. Consulté le 12 septembre 2003.
- ASSOGBA, Yao (2003). « L'« autre mondialisation », le développement et l'économie populaire en Afrique », *Économie et Solidarités*, « Économie sociale et solidaire. Une perspective Nord-Sud », n° hors série, p. 141-164.
- DEFOURNY, J., P. DEVELTERE et B. FONTENEAU (1999). *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck Université, 278 p.
- DEVELTERE, P. et B. FONTENEAU (2003). « Mouvement social et économie sociale et solidaire: l'économie sociale, conçue au Nord, pertinente au Sud? », *Économie et Solidarités*, « Économie sociale et solidaire. Une perspective Nord-Sud », n° hors série, p. 30-52.
- FALL, Abdou Salam et Cheikh GUEYE (2003). « Mouvements sociaux et économie sociale en Afrique: l'économie sociale, une notion rassembleuse? », *Économie et Solidarités*, « Économie sociale et solidaire. Une perspective Nord-Sud », n° hors série, p. 53-70.
- FAVREAU, Louis (2003). « La mondialisation est catastrophique pour les pays du Sud comme du Nord », *Journal Le Soleil* de Dakar (Sénégal), mardi 14 janvier.
- FAVREAU, Louis et Lucie FRÉCHETTE (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Pratiques et politiques sociales et économiques », 252 p.
- FONTENEAU Bénédicte, Marthe NYSENS et Abdou Salam FALL (1999). « Le secteur informel: creuset de pratiques d'économie solidaire », in J. DEFOURNY, P. DEVELTERE et B. FONTENEAU (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck Université, p. 159-178.

- LAROSE, Gérald (2002). « Économie sociale, solidaire et mondialisation des solidarités », texte présenté au XXIV<sup>e</sup> Congrès du CIRIEC international à Naples le 30 septembre 2002. En ligne: <[www.esfin-ides.com/pages/publications/publications.htm](http://www.esfin-ides.com/pages/publications/publications.htm)>.
- MENDELL, Marguerite (2003). « L'émergence de mouvements sociaux internationaux et l'économie sociale et solidaire », *Économie et Solidarités*, « Économie sociale et solidaire. Une perspective Nord-Sud », n<sup>o</sup> hors série, p. 19-29.
- NEAMTAN, Nancy (2003). « Politiques publiques et économie solidaire », Communication faite lors du Chantier de l'économie sociale à Porto Alegre au Brésil le 23 janvier 2003. En ligne: <[adonnart.free.fr/doc/citoy/eco\\_soli.htm](http://adonnart.free.fr/doc/citoy/eco_soli.htm)>.
- PROULX, Denise (2001). « Marginale, fragile, l'économie sociale et solidaire serait néanmoins un succès », *Perspective*, quotidien de l'économie sociale et solidaire du mercredi 10 octobre sur <[ftp.csmoesac.qc.ca](http://ftp.csmoesac.qc.ca)>.